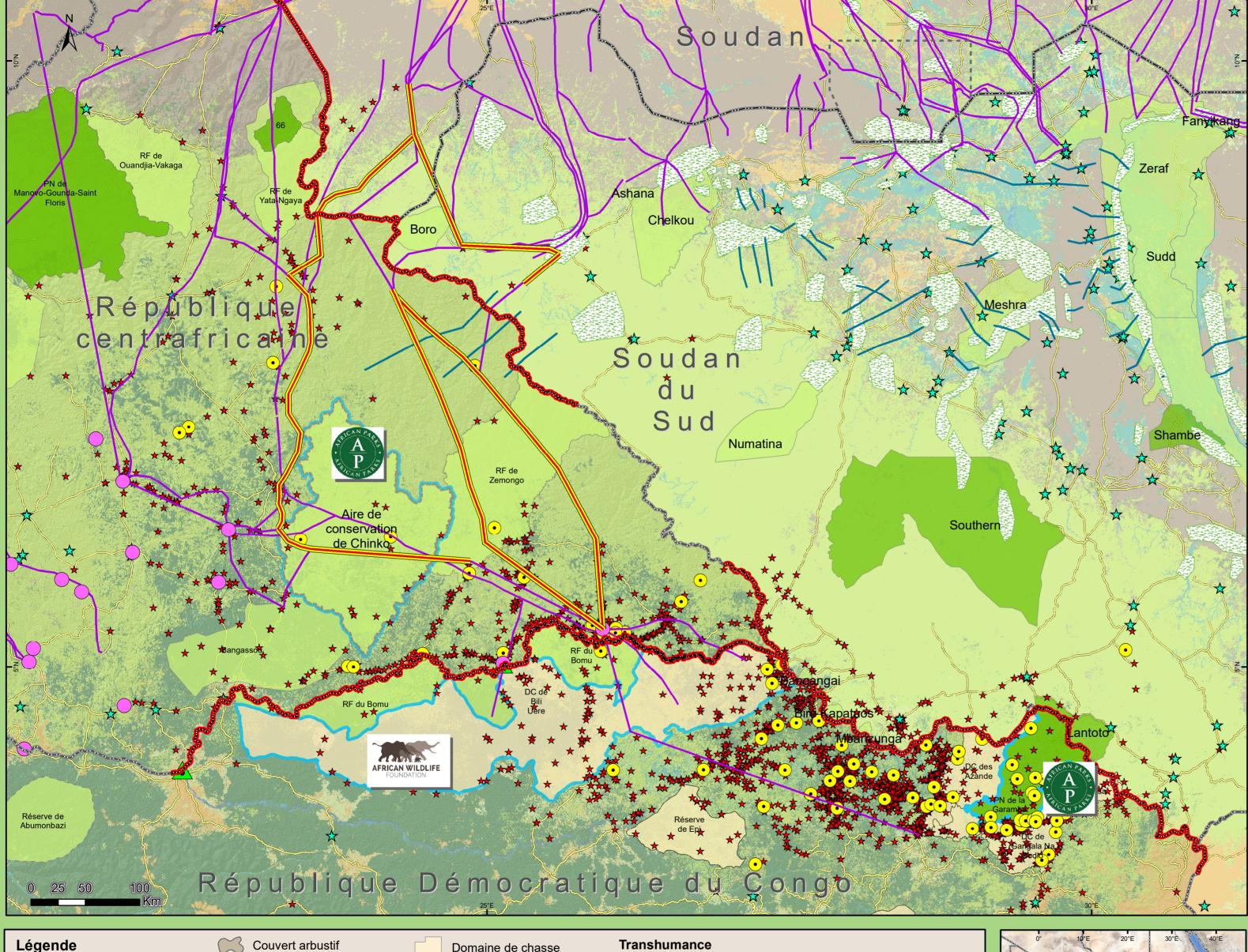


Transhumance transfrontalière, conservation et sécurité en Afrique Centrale

Enjeux de la zone transfrontalière entre la RCA, la RDC, et le Soudan du Sud





Contexte et justifications

Insécurité, absence des Etats et porosité des frontières

La zone transfrontalière entre la RCA, la RDC et le Soudan du Sud est marquée par une instabilité chronique liée à la présence de nombreux groupes armés, avec en tête de file les rebelles ougandais de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) - conséquence de conflits à répétitions (notamment les guerres civiles ayant éclatées en RCA et au Soudan du Sud) et de l'absence des structures étatiques dans ces zones reculées. Cette région consitue le pôle d'inaccessibilité de l'Afrique et la porosité de ces frontières permet un trafic transfrontalier illégal des ressources naturelles, nécessaire à la subsistance de ces bandes armées.

Transhumance incontrôlée, braconnage et invasion des aires protégées

La situation sécuritaire, couplée avec une transformation de la transhumance transfrontalière saisonnière vers une installation plus sédentarisée des éleveurs Mbororos au niveau de la RDC (notamment aux abords du domaine de chasse d'Azande) font peser des menaces sur la faune des aires protégées de la région. Le braconnage, en particulier des éléphants pour leur ivoire ne diminue pas. et les aires protégées sont régulièrement envahies par les transhumants pour y trouver fourrage, eau et sécurité, s'adonnant parfois

Ces nouvelles menaces nécessitent que les aires protégées de la région soient gérées et disposent de moyens techniques et financiers suffisant pour s'y confronter. La diminution du nombre de carcasses illégales retrouvées dans le Parc National de la Garamba témoigne de l'efficacité des systèmes de gestion délégués mais la réinstauration de structures étatiques fortes, capables de mener un dialogue inclusif, et un contrôle aux frontières sont des péliminaires nécessaires à la mise en place d'un réseau transfrontalier de conservation de la faune dans lequel les Partenariats Public-Privé pourraient jouer un rôle majeur.

Transhumance : entre militarisation et néopastoralisme

raditionnellement pratiqué comme moyen de subsistance de communautées Sahéliennes qui partagent la langue Peul (30 à 40 millions de personnes), le pastoralisme transhumant voit émerger un nouveau modèle économique et capitaliste des puis quelquesdécennies sédentarisées en ville et fortement élevées dans la hiérarchie socio-économico-politiques, certaines familles d'anciens pasteurs ont délégué cette activité à de jeunes transhumants salariés, en même temps qu'ils y investissaient des capitaux spéculatifs considérables, faisant croitre significativement la taille des troupeaux en question.

: Pour maintenir en vie leur troupeaux, les éleveurs transhumants ont été contraints à trois évolutions

- 1. S'armer eux-mêmes, contribuant ainsi à la prolifération des armes légères dans la région et à la multiplication des violences ;
- 2. Négocier avec les rebelles armés la possibilité de poursuivre leur mobilité ou même d'être escorté (voir route commune avec LRA sur la carte) sur les territoires que ces derniers contrôlaient, contribuant ainsi à la pérennité économique de ces rebelles par des échanges de biens et services divers ;
- 3. négocier avec certains corps de fonctionnaires armés, généralement militaires, des protections et passe-droits au niveau de certaines frontières et corridors, contribuant ainsi à leur corruption et accentuant ainsi la dégradation de l'état de droit

Comment remédier à la situation ?

De manière pragmatique, il faut analyser et concentrer les efforts technico-financiers de sécurisation des personnes, des troupeaux et de la faune sur des territoires structurés « entre » (corridors) et « autour » des aires protégées de savane (ilots d'intégrité) qui sont fonctionnelles et structurantes (donc qui échappent à l'abandon étatique d'une part et au « stop-and-go » des projets de bailleurs d'autre part), telles que Garamba et Zakouma ici dès maintenant (gestion déjà déléguée) et Bili Uéré-Bamingui Bangoran prochainement.

- 1. Sécurisation foncière, juridique, et fiscale des éleveurs transhumants : préserver/restaurer et aménager les espaces dédiés à l'élevage (corridors et pâturages), instaurer une taxation et un système juridique juste et équitable, afin de rétablir ce système de production et économique séculaire.
- 2. Encadremant et sécurisation des corridors de transhumance : renforcer les contrôles transfrontaliers et escorter les transhumants dans les corridors autorisés autour des aires protégés et réserves : Garamba -Bili Uere - Chinko - Lantoto, et assurer une réaction de neutralisation de LRA le long de corridors de transhumance et AP des groupes transhumants et escorter les troupeaux le long des corridors.

Gestion des aires protégées / Lutte anti-braconnage

- 1. Appuyer la mise en place de système de gestion dans les aires protégées actuellement envahies par les transhumants et groupes armés.
- 2. Renforcer les échanges d'information entre les acteurs de la conservation, de la défense et du
- 3. Appuyer les efforts du Soudan du Sud dans la LAB, la sécurisation des aires protégées et la mise en place de systèmes de gestion efficaces

Développement économique

- 1.Définir un méso-micro zonage de l'affectation du territoire au regard des pâturages de transhumance dans la zones transfrontalière autour des Aires protégées
- 2. Développer un plan de développement de l'élevage et de transition vers des élevages semi-intensifs.
- 3. Valoriser les aires protégées dans l'économie locale au travers de mesures bénéficiant aux

Collaboration transfrontalière et uivi des accords

I.Initier une collaboration transfrontalière depuis le terrain entre les aires protégées de la RDC, du Soudan du Sud, de la RCA et d'Ouganda et activer le Protocole Spécifique Tchad-RCA

2. Mettre en place un cadre de collaboration multisectoriel transfrontalier ainsi qu'un mécanisme régional d'observation et d'information sur les enjeux plurisectoriels liés à la conservation de la biodiversit







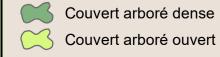












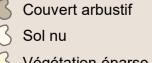
Occupation du sol

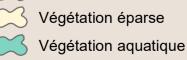
Terre cultivée

Frontière internationale clé

Zone herbacée / prairie

Route principale

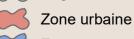




Statut du site de conservation

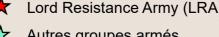
Parc national

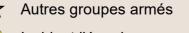
Aire protégée





un partenaire technique





Domaine de chasse

Aire protégée (en voie de

classement/déclassement)

Aire protégée appuyée par

Incident lié au braconnage Corridor de transhumance associé à la LRA

Sources de données : OFAC, ACLED, HOTOSM, OCHA, UCL, APN-Garamba, Invisible Children Système de coordonnées : géographique

Route/corridor de transhumance (2017)

Transhumance saisonnière (2017-2018)

Principaux marchés de bétail (2017)

Pâturage saisonnier

Réalisé par OFAC, janvier 2019 (contact : qjungers@observatoire-comifac.net).

Avertissement : les noms et limites géographiques présentés ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'OFAC, la COMIFAC, l'UE ou des partenaire qui ont contribué à la réalisation de cette publication. Les aires protégées cartographiées ici ne représentent pas forcément la situation complète et précise des pays de l'espace COMIFAC.













